

**VILLY-EN-AUXOIS.** Le projet de piste auto-moto a de nouveau échauffé les esprits samedi.

# Un circuit sous haute tension

■ **4 kilomètres.** C'est la longueur de la piste que veut construire Jürgen Brecht sur un terrain de 25 hectares qui lui appartient.

■ **Opposition.** Pour contrer ce projet, des habitants du secteur se sont constitués en association, les Sentinelles de l'Auxois.

Des mouvements d'engins, des arbres coupés et des bruits de tronçonneuses ont alerté les opposants au circuit alors qu'ils pensaient le dossier enterré.

Ce n'est rien d'autre que les prémices d'un défrichement dûment autorisé, comme il s'en réalise tant, qui ont mis les Sentinelles de l'Auxois en alerte. L'association, qui milite depuis trois ans contre le projet de Jürgen Brecht de construire un circuit de quatre kilomètres sur les communes de Villy-en-Auxois et Villeberny, avait organisé un regroupement samedi matin aux abords du site. Si la plupart des vingt personnes présentes ont bien pris soin de rester sur le domaine public, Roland Essayan, membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, s'est aventuré sur le terrain, filet en main, dans l'espoir de détecter la présence de papillons protégés.

## « On pensait le projet abandonné »

Une intrusion qui a provoqué la colère du propriétaire, qui a mis une gifle – il le reconnaît – à l'intrus et qui a menacé toute personne qui aurait voulu mettre un pied sur sa parcelle. Un face-à-face qui a provoqué la venue des gendarmes, lesquels ont rappelé chacun à ses devoirs. « Je leur avais demandé gentiment de partir une première fois, mais ils n'ont rien voulu entendre, raconte Jürgen Brecht. Ces gens ne respectent pas



la loi... » L'avenir dira quelles seront les suites judiciaires de cette altercation au cours de laquelle Jürgen Brecht a été amené à revenir le fusil en bandoulière ; reste que les craintes des Sentinelles de l'Auxois, qui combattent le projet depuis 2011, sont bien fondées.

Car le porteur du projet de circuit automobile confirme qu'il va mettre en

œuvre le défrichement autorisé par l'arrêté préfectoral de 2009. « J'ai respecté les règles de publicité en mairie à la lettre afin qu'il n'y ait pas de contestation possible et, d'ici quinze jours, les opérations commenceront. »

Et il l'assure, elles seront terminées pour le 5 août, la date-butoir fixée par l'arrêté valable cinq ans. Impos-

Les gendarmes sont intervenus samedi sur le site afin de ramener le calme. Ils ont rappelé aux opposants au circuit qu'il leur était interdit de pénétrer sur le terrain d'autrui sans autorisation.

Photos Marie Quiquemelle

sible toutefois de savoir quand on verra les premières pelleteuses tracer les contours de la piste. « C'est une procédure longue ; ce que je peux dire, c'est que j'ai déjà engagé 50 000 € de dépense en études diverses », indique M. Brecht.

Cette piste tant redoutée par l'association, les Sentinelles de l'Auxois ont cru un temps qu'elle ne verrait finalement jamais le jour. « Depuis un an, ne voyant rien venir, on pensait que Jürgen Brecht avait abandonné son projet, confirme Karine Pons, membre du conseil d'administration de l'association. D'autant qu'il laissait entendre lui-même que c'était le cas. » Tout danger semblant écarté, les adhérents des Sentinelles

« L'État sera très vigilant sur la mise en application de l'arrêté de défrichement »

Olivier Huisman,  
sous-préfet de Montbard

avaient même décidé de réorienter leurs actions, tout en restant toutefois vigilants.

Une veille qui leur a permis, il y a quelques semaines, de recueillir tout un faisceau d'indices allant dans le sens de la concrétisation du projet : arbres coupés le long de la voie romaine, bruit de tronçonneuses... Autre fait, la découverte sur Internet d'une demande de devis émanant d'un des membres de la famille Brecht pour huit kilomètres de glissière à destination d'un circuit automobile classé FIA. L'affichage, en fin de semaine dernière, des avis de défrichement en mairie a permis de lever les derniers doutes.

## Recours en référé

Karine Pons indique que les Sentinelles vont saisir dans les quinze jours le tribunal administratif en référé afin d'obtenir la suspension de l'arrêté de 2009. Jürgen Brecht, lui, se dit plus déterminé que jamais à faire sortir le circuit de terre. « Je n'arriverai jamais à les faire changer d'avis, regrette-t-il. Je veux juste créer un outil de travail afin de revitaliser un peu la région et créer de l'emploi. »

Un projet dont la gestation est un véritable parcours du combattant administratif : le dossier à constituer est à la fois épais, coûteux et complexe. Et, en dernier ressort, c'est l'État qui aura le pouvoir d'autoriser ou non la construction de la piste.

DAVID RÉGAZZONI

## Les motivations multiples des opposants

Les raisons pour lesquelles les membres des Sentinelles ainsi que d'autres militants associatifs s'opposent au projet de circuit sont protéiformes. Ils craignent d'abord les nuisances que pourrait occasionner pour les riverains le bruit des bolides lancés sur la piste. Par ailleurs, ils considèrent que l'aspect

sauvage de cette partie de l'Auxois mérite d'être préservé, d'autant que le site est situé en zone Natura 2000. Enfin, la Voie romaine Sombornon-Alésia, site archéologique et touristique qui se trouve aux abords immédiats du terrain où doit être tracée la piste, pourrait pâtir, selon eux, de sa construction.